

CAPa Jardinier Paysagiste en apprentissage

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés, capables d'exécuter des travaux d'entretien et d'aménagements paysagers pour des entreprises du paysage, des villes, des collectivités territoriales

Profil

- > Aimer le végétal et les travaux d'aménagement (plantation de végétaux, engazonnement et mise en place d'infrastructures paysagères)
- > Apprécier la technique et les travaux pratiques avec des outils manuels et motorisés (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
- > Savoir réaliser son travail dans le cadre de consignes données
- > Être mobile
- > Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
- > Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études



Délivrance du diplôme

- > 80% contrôles en cours de formation (CCF)
- > 20% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

- > Retrouvez nos indicateurs qualité sur <https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa>



Organisation de la formation

2
ans

40 semaines
en entreprise par an
y compris congés légaux

12 semaines
de regroupement au CFA par an

1/3 1 sem./3 sem.
rythme d'alternance

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée en 1 an

Conditions d'accès

- > Être âgé de 15 ans au 31 décembre de l'entrée en formation et issu de 3^{ème} générale ou agricole, de 2nde
- > Être âgé de 16 ans et issu des classes de 5^{ème}, 4^{ème}
- > Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA...)
- > Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
- > Employeur : entreprise du paysage, collectivité territoriale, commune, département..
- > Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

- > Dossier d'inscription au 02 38 95 08 20, via www.cfa-bellegarde.fr
- > Entretien de recrutement et de motivation obligatoire



Débouchés emplois

- > Ouvrier paysagiste
- > Agent espaces verts en collectivité
- > Maçon du paysage





Les de notre CFA

- > Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations en aménagements de l'espace, de la production des végétaux à l'aménagement paysager et la commercialisation. (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue).
- > L'apprentissage d'un métier
- > Une région où tous les métiers d'aménagement de l'espace sont représentés
- > Des partenariats avec des acteurs de la filière du végétal, impliqués dans la formation et le recrutement (Entreprise, Collectivité, CAP Filières, centre d'étude technique, station expérimentale ASTREDHOR Loire-Bretagne)
- > Un établissement doté de serres entièrement automatisées, de plateaux techniques et d'un arboretum
- > La participation à des concours d'excellence (Meilleur apprenti de France, Olympiades des métiers, Concours de reconnaissance des végétaux...)
- > Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage
- > Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels
- > Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international
- > Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- > Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat



Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Insertion du salarié dans l'entreprise
- Maintenance des matériels
- Mise en place d'aménagements paysagers
- Travaux d'entretien paysager
- Formation en milieu professionnel

Des enseignements généraux

- Agir dans les situations de la vie sociale
- Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Expression française et communication
- Traitement de données mathématiques
- Anglais
- Monde actuel
- Education physique et sportive

Des enseignements complémentaires

- Enseignements à l'Initiative de l'Établissement
- Stage collectif d'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable

Module d'Initiative Professionnelle (MIP)

- Utilisation des végétaux dans leur environnement

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

MAJ 18/12/2023

Poursuites d'études



- > Autre CAP
- > BAC Pro Aménagements Paysagers
- > BAC Pro Agroéquipement
- > BAC Pro Conduite de Productions Horticoles
- > Autre BAC Pro dans une option voisine
- > Brevet Professionnel Aménagements Paysagers niv.4
- > Brevet Professionnel dans une option voisine niv.4
- > Certificats de spécialisation